Indication coupes (1:1000)

Coupes (1:500)

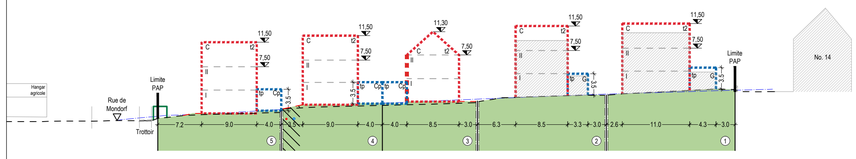

Coupe A-A'

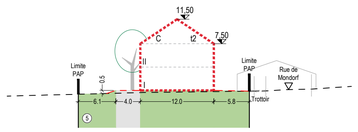

Coupe B-B'

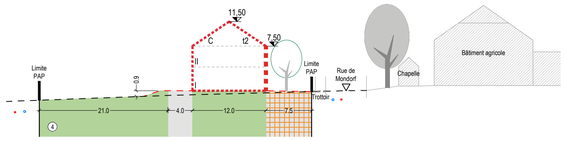

Coupe C-C'

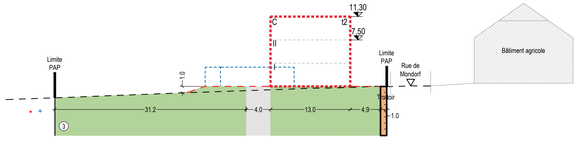

Coupe D-D'

Plan des prescriptions (1:500)

LOT 1		11,06 ares	
/	212 m²	/	450 m²
400 m²	1- mi	/	1- u
t2	hc-7.5 / hf-11.5	/	II + C

LOT 2		9,45 ares	
/	172 m²	/	356 m²
360 m²	1- mi	/	1- u
t2	hc-7.5 / hf-11.5	/	II + C

LOT 3		9,40 ares	
/	123 m²	/	322 m²
310 m²	1- mi	/	1- u
t2	hc-7.5 / hf-11.3	/	II + C

LOT 4		6,83 ares	
/	120 m²	/	315 m²
310 m²	1- mi	/	1- u
t2	hc-7.5 / hf-11.5	/	II + C

LOT 5		5,93 ares	
/	120 m²	/	315 m²
310 m²	1-mi	/	1-u
t2	hc-7.5 / hf-11.5	/	II + C

Indications supplémentaires

- cote à titre indicatif (m)
- numéro du lot / îlot
- Cp / G / Aj — carport / garage / abris de jardin
- axe de la rue desservante
- accès au garage / carport
- bâtiment existant
- projet d'aménagement de la rue de Mondorf (trottoir hors PAP)

Réseau de canalisations

- canalisation pour eaux pluviales (projet B.E.S.T)
- canalisation pour eaux mixtes (projet B.E.S.T)
- canalisation existante des eaux pluviales (source B.E.S.T)
- canalisation existante des eaux usées (source B.E.S.T)
- canalisation existante des eaux mixtes (source B.E.S.T)
- canalisation existante des eaux mixtes à supprimer (source B.E.S.T)
- canalisation à supprimer (B.E.S.T.)

Fond de plan: © Levé topographique: Bureau de géomètres officiels GEOLUX G.O. 3.14
Plan No. 20-75324L-SIE-2 ind B Date: 19-10-2021
B.E.S.T. Kanalplanung 2023-09-15
B.E.S.T. Alimentation en eau potable 2019-08-08

Ce plan ne vaut pas "PLAN à l'ACTE"

Les dimensions et surfaces exactes seront déterminées par l'Administration du Cadastre et de la Topographie

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ILOT					
surface d'emprise au sol [m²]	min.	max.	min.	max.	surface du lot / de l'îlot [ares]
surface du scellement du sol [m²]	max.		min.	max.	surface constructible brute [m²]
type de toiture		max.	min.	max.	type et nombre de logements
type, disposition et nombre des constructions			hauteur des constructions [m]		nombre de niveaux

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant (1,0 mètre)
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... — nombre de niveaux pleins
- +1,2,...R — nombre d'étages en retrait
- +1,2,...C — nombre de niveaux sous combles
- +1,2,...S — nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions:

- hc-x — hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x — hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x — hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions:

- x-mi — x maisons isolées
- x-mj — x maisons jumelées
- x-mb — x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u — x logements de type unifamilial
- x-b — x logements de type bifamilial
- x-c — x logements de type collectif

Forme de toiture:

- tp — toiture plate
- tx (y%-z%) — toiture à x versants, degrés d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan/coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% — pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% — pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- (x%) — pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projeté / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Plan d'aménagement particulier «nouveau quartier»

au lieu-dit "Rue de Mondorf" (SD EL1) à Elvange, Commune de Schengen

Maître de l'ouvrage:
Martin Conzemius
2, rue de Mondorf
L-5692 Elvange

Fond de plan: © Origine: Administration du Cadastre et de la Topographie, Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg Orthophoto 2022

ZEYEN BAUMANN
URBANISME
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ENVIRONNEMENT
GÉNIE CIVIL

Zeyen+Baumann sàrl
9, rue de Steinsel
L-7254 Bereldange

T +352 33 02 04
F +352 33 28 86
www.zeyenbaumann.lu

Partie graphique
Plan des prescriptions, coupes

échelle 1: 500
mai 2024

Zeyen + Baumann aménagements urbanistes

Echelle 1:500

L:\GEOMAP\SCHENGEN\PAP\ELVANGE RUE DE MONDORF\PAP RUE DE MONDORF_PLAN DE PRESCRIPTIONS_MAJ004.DWG - 14.05.2024 - ISO full bleed A1 (594.00 x 841.00 mm) - ISO full bleed A1 (594.00 x 841.00 mm)